

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie : N° P19- 0008907

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9588 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre : Retraité
Nom & Prénom : CHATEL de Sand Date de naissance : 1956
Adresse : Habituelle
Tél. : 06 68 61 55 72 Total des frais engagés : 300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. A.H. TADLAOUI
Chirurgie Générale
Chirurgie Gynécologique
12, Bd. d'Anfa - Casablanca

Date de consultation : 14/12/2020
Nom et prénom du malade : LAHROUSSE Rebia Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : kyste mammaire
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :
Signature de l'adhérent(e) :

Docteur A. H. TADLAOUI
CHIRURGIE GÉNÉRALE, GYNÉCOLOGIQUE

ألدكتور عبد الفتاح ح التدلوي
مساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي ابن رشد

& COELIOCHIRURGIE
Ex. Assistant du C.H.U Averroès

الجراحة العامة- جراحة الأمراض النسوية
الجراحة بالكاميرا

12, Boulevard d'ANFA (Place Verdun)
☎ : 27-66-40 & 27-48-20 Fax : 27-66-40
Patente N° 35507242
Expert auprès des Tribunaux

الهاتف 27.48.20 - 27.66.40

12 شارع أنفا الدار البيضاء

CASABLANCA le

15 Dec 2020

الدار البيضاء في

M. Lahroussi Rabea

Diplo
Napp le dr

Dr. A.H. TADLAOUI
Chirurgie Générale
Chirurgie Gynécologique
12, Bd. d'Anfa - Casablanca

Si on n'aime pas toucher les gens, les écouter, si on n'a pas le désir de les rendre heureux, est-on Médecin ?